

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Bégin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 85 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 17 JANVIER 1870

L'intérêt légitime qui s'attache à tout ce qui a trait à la demande en autorisation de poursuites contre M. Henri Rochefort, que le Corps législatif discute aujourd'hui ne doit pas nous faire trop perdre de vue les délibérations d'une autre assemblée, délibérations véritablement intéressantes qui, depuis quelques jours, ont pris une importance inaccoutumée. La foule même, si dédaigneusement indifférente pour les travaux ordinaires du Sénat, a pris le chemin du Luxembourg, et s'y est rendue pour assister aux débats économiques et à ceux qui sont nés de l'interpellation de M. de Maupas sur la politique intérieure du gouvernement.

En développant son interpellation, M. de Maupas a surtout insisté sur ce point, qu'il désirait peut-être moins des explications sur la politique intérieure que compte suivre le ministère, qu'une exposition nette de cette politique, et qu'il demandait moins au gouvernement de défendre un programme que de l'énoncer. C'est à cette préoccupation que M. Emile Ollivier a répondu d'abord, en disant très-justement que si la netteté du programme était une bonne condition pour tous les gouvernements, elle était, pour un gouvernement qui naît de l'opinion, qui trouve sa force en elle, qui ne vit que de son appui quotidien, plus qu'une condition, mais la raison même de l'existence. Puis M. le garde des sceaux a exposé les raisons qui, selon lui, militaient en faveur d'un large retour vers la pratique de la liberté politique. Il l'a fait en excellents termes, trouvant au cours de son exposition historique des formules heureuses, telles que celles-ci : « que les partis sont plus forts des droits qu'on leur refuse que de ceux qu'on leur accorde. »

M. le garde des sceaux a ensuite proclamé la nécessité de défendre la liberté naissante contre les attaques des partis. Mais il s'est engagé à n'être jamais la « réaction » tout en devenant, s'il le fallait, la « résistance ». D'ailleurs, a-t-il ajouté, tout est une question de mesure, car, en fait de politique, « il n'y a pas de dernier mot. » Ce sont-là des paroles loyales et justes, auxquelles il est impossible de ne pas attribuer, dans les circonstances présentes, une exceptionnelle valeur.

M. Emile Ollivier, après cette déclaration de principes à laquelle le parti libéral de toutes nuances, et nous entendons dire des nuances les plus éloignées, ne

peut refuser d'applaudir. M. Emile Ollivier a expliqué comment le cabinet entendait, dans la pratique, fonder les programmes du centre droit et du centre gauche. Le moyen proposé par le cabinet est à la fois juste et habile : il fera appel à la chambre et au Sénat pour juger des points en litige. C'est ainsi que, sur la question très délicate de l'élection des maires, au lieu de provoquer un sénatus-consulte tranchant le débat, il proposera simplement au Sénat de voter que la question de la nomination des maires étant d'ordre législatif, il y a lieu d'attribuer au Corps législatif le soin de la résoudre.

Ces explications de M. Emile Ollivier ont obtenu un vif succès devant le Sénat, et, tout en reconnaissant à M. Ségur d'Aguesseau le droit de ne pas s'en déclarer tout à fait satisfait, dans un long discours où il a comparé, par un trope plus pittoresque qu'heureux, le public français à un serin élevé par les journalistes, nous croyons qu'il ne pouvait pas y avoir de discussion sérieuse. Encore une fois, ce que nous voulons surtout aujourd'hui, c'est avoir en mains un bon outillage parlementaire pour marcher dans la voie de cette liberté politique où, selon le mot de M. Emile Ollivier, il n'y a pas de dernier mot.

A. MARCEL.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, dimanche 16 janvier.

Le ministère a eu l'occasion hier d'exposer devant le Sénat plus longuement que devant le Corps législatif le programme de sa politique, et a obtenu à la fin de la discussion un vote de confiance. Il a donc maintenant pris position dans les deux Chambres ; et il faut constater que le vote de confiance proposé par deux sénateurs a été accordé à la presque unanimité.

La majeure partie de la séance du Corps législatif a été consacrée à la discussion du règlement ; à la fin seulement un court débat s'est élevé sur la proposition de M. de Kératry, appuyée par M. E. Arago. La Chambre s'est prononcée par un vote et par 198 voix contre 38, a décidé de maintenir à son ordre du jour de demain la demande d'autorisation de poursuites contre M. Rochefort. Parmi les députés qui se sont abstenus, on peut citer : MM. d'Andelarre, de Dalmas, Latour du Moulin, Grévy, Thiers.

Vendredi soir, les membres du centre gauche étaient réunis au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. d'Andelarre.

MM. Buffet et Daru s'y présentèrent, et ce dernier déclara que le ministère persistait à demander l'autorisation de poursuivre M. Rochefort ; qu'il poserait à ce sujet la question de cabinet et qu'il se retirerait s'il n'obtenait pas un vote favorable. Cette résolution a été encore confirmée dans le Conseil des ministres, présidé hier par l'Empereur. Nul doute, par conséquent que la Chambre n'autorise les poursuites. Il n'en sera pas moins curieux de voir comment les orateurs de la gauche prendront la défense de M. Rochefort. Dans certain parti on prétend que la gauche ne sera pas fâchée d'être débarrassée de M. Rochefort : nous verrons si cette imputation est fondée. C'est une assez grosse partie que joue là le gouvernement : aussi la curiosité publique est-elle surexcitée. On dit que plus de 2,000 demandes de billets pour la séance ont déjà été refusées hier. Les tribunes seront inabondables ; et sans doute il y aura foule autour du Palais Bourbon.

M. Rochefort ne dissimule pas sa conviction qu'il sera condamné ; il se montre, dit-on, très découragé. Il y a deux jours, il se disait prêt à donner sa démission. Les plus ardents de ses amis lui ont reproché d'avoir combattu mercredi le projet d'une émeute. Le voilà donc débordé, et M. G. Flourens, en se séparant bruyamment de lui, semble viser à prendre sa place, et à jouer le rôle de Masaniello. Le parquet, sur l'ordre du garde des sceaux, ne mettrait pas M. Rochefort en arrestation avant le jour du jugement. Mais il est probable qu'il sera jugé selon la législation existante et que, pour lui comme pour le prince Pierre, il ne sera pas fait de lois spéciales. Aussi bien, les feuilles d'opposition déclarent que le jury, d'après le système de triage en vigueur, ne leur offre pas plus de garanties d'indépendance que les juges des tribunaux correctionnels.

On dit que la haute cour de justice sera convoquée à Bourges.

Le Réveil annonce pour mercredi ou jeudi l'arrivée à Paris de M. Ledru-Rollin. Il est évident qu'il s'organiserait une manifestation en son honneur. Voilà le remplaçant de M. Rochefort pour le cas où le député de la 1^{re} circonscription serait privé de ses droits civiques et politiques.

Aujourd'hui a lieu la réunion des actionnaires du Journal de Paris qui doit décider du projet de fusion avec l'Universel. Mercredi, les actionnaires de l'Universel doivent également se réunir pour décider du sort du journal.

La réunion des représentants de la presse départementale convoquée hier, à l'Hotel du Louvre a constitué un syndicat de 24 membres chargés de régler les conditions d'admission dans une tribune spéciale au Corps législatif et au Sénat. C'était M. Frédéric Thomas qui présidait : il représentait personnellement une feuille départementale.

CH. CAHOT

On lit dans la Décentralisation, journal de Lyon

M. Odilon Barrot, à qui nous avons demandé ce qu'il fallait croire de l'offre qui lui aurait été faite de la présidence d'une grande commission de décentralisation, nous renseigne à cet égard par la lettre suivante :

Paris, 10 janvier 1870. Monsieur, il a été, en effet, question dans une conversation que j'ai eue avec M. Emile Ollivier d'une grande commission de décentralisation dont la présidence m'était offerte. Il s'agissait de préparer le travail parlementaire qui doit avoir lieu sur cet important sujet. Ce n'a été jusqu'à ce jour qu'une simple causerie, et je ne sais si le ministre y donnera suite. Je suis tout disposé à lui donner dans cette occasion mon entier concours, et je crois que les hommes de liberté feront comme moi.

Je vois avec plaisir que vous êtes dans cette même disposition, et vous en remercie au nom de notre cause de décentralisation, que vous servez si inutilement.

Votre bien dévoué, Odilon Barrot.

Echos parlementaires.

Stance du 15 janvier.

Peu d'intérêt au début de la séance ; quelques députés sont au Sénat, bon nombre d'habitues des tribunes y sont aussi, et ceux qui n'y sont pas voudraient y être.

On s'examine ; on se montre M. de Forcade, qui jusqu'ici n'avait fait que parler, et qui aujourd'hui s'élève à la tribune de député, au centre, sur les hauteurs, entre MM. Guillaumin et de Plancy.

On se conte les nouvelles : d'abord c'est le projet de loi qui a été déposé par M. Ollivier, et qui défère au jury les procès de presse et en général tous les délits politiques.

Ensuite, la politique Grévy. Ah ! mon Dieu, cette proposition, fameuse qui mettait le président de la république aux mains de l'Assemblée ! Mais, qu'a-t-elle à faire en ce moment ?

Non plus celle-là, mais une autre, d'après laquelle la Chambre donnerait aux questeurs le droit de requérir la force armée pour la protéger au besoin !

Vrai ? Vrai ! L'ancienne proposition de MM. Baze, Le Flo, etc., renouvelée alors ? Précisément.

Mais M. Rochefort n'a-t-il pas demandé récemment quelque chose d'équivalent ? A peu près. Et même c'est ce qui aura dû lui revenir en mémoire mercredi, lorsque MM. Gustave Flourens et consorts lui conseillaient de marcher sur l'assemblée à la tête de cent mille hommes.

Et à propos, vous savez : M. Rochefort est soupçonné d'être suspect. Par le Gouvernement ? Je crois bien ! Mais du tout, par les purs... les vrais... les bons républicains...

Bah ! Tout comme je vous le dis ! Son ami

Gustave Flourens l'abandonne et dit pourquoi dans le Neuf. C'est tapé.

Comment ! il se trouve à la tête de cent mille hommes et il n'a pas marché sur la Chambre ! On a manqué par sa faute, une telle occasion !

Ah !... superbe ! et ce sont ces gens-là les mêmes ! — qui ne perdent pas un prétexte de brailleur contre le crime du 2 décembre ?

Juste ! Et quand on pense, remarque une date, que le prince Louis a eu trois ans durant plusieurs centaines de mille hommes à sa disposition avant de quitter l'Assemblée législative à la porte fallait-il qu'il fut un grand citoyen !

C'est peut-être bien ce que se dit M. Rochefort depuis qu'il est mis en accusation... par M. Gustave Flourens.

Et si de semblables réflexions commencent à lui hanter le crâne, étouffez-vous de ce visage sombre, désolé, amer... de ce désespoir qui semble provoquer la foudre !

Il doit souffrir. Certes !... Il marche dans la nuit, poussé ou entraîné par l'inconnu, sentant le vertige venir, l'abîme poché, et ne pouvant ni ne voulant s'arrêter.

Et cependant la Chambre va discutant le projet de règlement. Les articles se succèdent et les votes aussi. Quelques amendements par-ci, quelques modifications additionnelles par-là. Rien de bien important.

Et bien, qu'en dit M. de Maupas ? Que lui a répondu M. Ollivier ? On accredit que le Sénat au ministère demande-t-on dans l'hémicycle et dans les tribunes aux arrivants.

M. de Maupas, qui l'an dernier, presque à pareille époque précédait au Sénat la responsabilité ministérielle, et à qui répondait M. Robber par une série de discours les plus célèbres, a demandé au ministère de circonvenir les réformes de son programme.

Les contours de son programme de pose quel que part des barrières en sur les pentes douces, et de dire : « Nous irons jusque-là et nous n'irons pas plus loin. »

Et le ministre ? Et le ministre ? — Et le ministre ? — Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

Et le ministre ? — Et le ministre ?

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 18 Janvier 1870.

— 43 —

CHRISTINE

PAR LOUIS ENAULT

XVII

(Suite.)

Georges baisa la main qu'elle lui tendait ; elle y sentit tomber une larme.

« Portez-lui mes respects, mes regrets, murmura-t-il d'une voix suppliante : il allait ajouter... et mon amour ! il n'osa point.

« Ah ! dit Maïa en regardant la goutte amère qui tremblait encore sur sa main, c'est cette larme qu'il faudrait lui porter ! »

Quelques instants après, elle entra chez la comtesse.

Christine était étendue sur la chaise longue ; elle se leva, et, aussi vite que ses forces le lui permirent, courant au-devant de son ami :

« Tu l'as vu ! dit-elle en remarquant son trouble ; ce visage a vu Georges ! »

Maïa lui passa un bras autour des épaules, et, la baisant au front, doucement, elle l'a entraînée à se rasseoir.

« Si tu n'es pas calme, lui dit-elle, tu ne sauras rien.

— Mais tu vois bien que je suis calme, dit Christine en cachant ses mains qui tremblaient. Je suis très-calme ; mais parle, parle donc ! »

Maïa fut obligée d'avoir son entrevue avec M. de Simiane ; et, comme elle prenait toutes sortes de précautions et de ménagements, choisissant ce qu'elle voulait dire et taisant ce qu'elle devait cacher :

« Non, tout ! dis-moi tout ! » s'écria la comtesse avec une exaltation mal contenue.

Maïa lui raconta leur entretien avec la plus scrupuleuse exactitude. Une fois ou deux, il lui arriva de servir des expressions mêmes de Georges.

« Oui ! je reconnais ce mot-là, dit Christine, c'est ainsi qu'il a dû parler ; il me semble l'entendre ! Je distingue son accent et sa voix : une voix charmante dont le timbre caresse... »

Maïa vit bien qu'elle ne réussissait pas à la calmer ; elle laissa la crise suivre son cours, espérant quelque adoucissement de sa violence même. C'était la première fois,

depuis le mariage de Georges, qu'elle parlait avec tant d'abandon.

« Ainsi, disait-elle quand Maïa eut terminé son récit, il n'est pas même heureux, et je me suis perdue inutilement ! »

On l'attendit à plusieurs reprises répéter encore, comme en se parlant à elle-même : « Il n'est pas heureux ! »

Peut-être ceux qui ont étudié beaucoup le cœur humain... des femmes, prétendent-ils qu'au milieu de ses regrets, si vifs d'ailleurs et si sincères, il se glissait à son insu une secrète joie de voir que Georges n'avait pas trouvé auprès d'une autre le bonheur qu'il avait goûté près d'elle, que rien n'avait chassé son image, et qu'il l'aimait encore.

Maïa suivait attentivement sur son visage tout ce travail de la pensée rapide. « Veux-tu, dit-elle en prenant sa main brûlante en la regardant fixement dans les yeux, veux-tu le revoir ? »

Un éclair passa sur le visage ranimé de la comtesse. Elle se jeta au coup de Maïa :

« Oui ! lui dit-elle tout bas. Puis elle releva la tête, pâlit, mit sa main sur sa poitrine, et, au bout d'un instant de réflexion : « Non, reprit-elle, non, cela ne se peut pas, car cela ne se doit pas !... Pas maintenant, du moins, pas encore... mais bientôt ! » ajouta-t-elle avec un sourire qui eût rendu Georges fou d'amour et de douleur.

Georges, cependant, avait repris, bon gré,

malgré, la vie du monde : il le fallait ; ne fut-ce que pour éviter un éclat inutile. A travers les raouts et les soirées, il traitait le boulet conjugal, comme un forçat du mariage. Les femmes qui ne voyaient pas Christine commençaient à la plaindre tout bas.

La comtesse ne sortait point ; elle cachait le deuil de son cœur. Maïa la soignait comme une sœur. Le mois de mars eut deux ou trois belles matinées. Un jour, le soleil frappait aux fenêtres avec la pointe d'or de ses rayons ; Maïa jeta une pelisse de fourrures sur les épaules de Christine.

« Viens-tu boire un peu d'air ? lui dit-elle ; cela te fera du bien ! »

La voiture attendait tout, attelée dans la cour.

« Où allons-nous ? — Je ne sais ; où tu voudras, n'importe ! nous allons pour aller ? à Djugaard, par exemple ? »

« Soit ! » dit Christine nonchalamment. La voiture s'engagea dans les faubourgs, longeant les bords du port — dont la glace, soulevée par le flot de la Baltique, se détachait déjà — passa devant la caserne du Roi, et s'engagea bientôt dans un parc superbe, semé de villas, de châteaux, de jardins, de théâtres en plein vent, de cafés en plein air, où la bourgeoisie de Stockholm fêta le dimanche et vient se réjouir pendant les beaux soirs d'été. Elles descendirent près du château de Rosendal (la vallée des roses),

non loin de cette belle coupe de porphyre, la plus grande du monde, dont les Anglais ne manquent jamais de mesurer avec leurs cannes le diamètre et la hauteur. Christine était mieux et pouvait marcher.

« Allons voir les chènes, dit Maïa. Une longue avenue de pins, qui boudait avec les plis du terrain inégal, conduisait jusqu'au rond-point du parc, où un bouquet gigantesque de chènes centenaires, jetant leurs fortes racines entre les rochers de granit, flottant au vent comme un panache sur le front de la ville. Les deux femmes traversèrent à pas lents une clairière de gazon ras ; mais, au moment de prendre une autre allée qui conduisait à un petit chalet suisse dominant la mer au loin, Christine s'arrêta tout à coup. Elle avait aperçu Georges qui venait à elle.

Elle regarda Maïa, et dit : « Je le savais, dit Mme de Bjorn. Christine se pressa en frissonnant contre son amie. Toutes deux s'assirent sur un banc. Georges s'approcha et se tint un moment devant elles, immobile et muet.

« Il releva les yeux, et, en voyant Christine si changée, il sentit une immense pitié s'emparer de lui. Je vous fais peur, Georges ? » dit Christine en remarquant l'émotion qui s'était emparée de lui.

La suite au prochain numéro.